

Vers un congrès de la FRMJC-IdF : « De quelle Fédération voulons-nous ? »

Notre Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Île-de-France, réunie en Assemblée Générale, s'engage vers un congrès afin de définir les objectifs et les moyens propres à répondre aux enjeux et aux défis de notre temps pour affirmer notre légitimité dans l'espace public à développer l'éducation populaire.

Ce moment privilégié de débat, de confrontation d'idées et de visions singulières doit permettre d'analyser finement notre modèle associatif, d'identifier nos relations partenariales avec les collectivités locales et régionales, de consolider notre apport à la citoyenneté des hommes et des femmes, de la jeunesse des villes et des villages, d'engager le déploiement des associations locales, de confirmer nos relations avec les champs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire et d'évaluer notre mode organisationnel en termes humains et financiers.

Notre congrès, qui se tiendra en mai 2016, mobilisera tous les acteurs et toutes les actrices de notre réseau : administrateurs et administratrices, bénévoles et professionnel(le)s selon les modalités, dont chacune de nos MJC individuellement ou collectivement, se dotera afin de créer les conditions optimales pour un débat sérieux et productif.

De juillet 2015 à décembre 2015, toutes nos associations, tous les salariés pourront ouvrir les chantiers de productions sous les formes qu'elles et ils estiment être les mieux adaptées pour contribuer et mettre en forme leurs propres réflexions, qui traduisent leurs positionnements. La seule condition est que toute contribution devra être à l'initiative ou soutenue par une maison, un administrateur fédéral ou une organisation syndicale.

De janvier 2016 à mars 2016, s'ouvrira le temps du débat dans chacune des MJC de notre territoire afin de confronter les textes ou les amendements afin de les valider ou de les rejeter.

Le Conseil d'Administration de la Fédération régionale des MJC en Île-de-France se dotera d'une commission de suivi des travaux du congrès, qui aura pour mandat d'encourager et de faciliter les débats en se mettant à disposition des MJC qui en émettront le souhait. Elle aura pour mission de faire circuler dans chaque MJC les productions écrites de toutes les autres structures. Elle veillera à ce que chaque MJC soit équitablement investie dans les processus de participation au congrès de la Fédération.

Cette séquence préparatoire au congrès sera également nourrie par notre appartenance au réseau de la Confédération des MJC de France qui développe, avec les Fédérations régionales qui la constitue, une analyse prospective permettant de penser les MJC du 21^{ème} siècle et qui tiendra sa convention nationale en octobre prochain à Strasbourg. En décembre se tiendra la troisième rencontre annuelle avec les élus et l'administration des collectivités locales. En février 2016 se dérouleront nos Journées Professionnelles d'Études. Autant de moments privilégiés et nécessaires qui ne manqueront pas d'élargir notre réflexion collective et aideront à la production de propositions des acteurs de notre fédération.

Les productions du congrès serviront à bâtir les orientations qui seront soumises à la délibération de l'assemblée générale ordinaire de la FRMJC-ldF de juin 2016.